

Etudier en Hainaut!

Région **CHARLEROI**

Institut Jean Jaurès

Projet d'école 2021-2024



WWW.ETUDIERENHAINAUT.BE

ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Table des matières

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	3
NOS VALEURS ET NOS MISSIONS	6
IJJ – Ecole inclusive et humaniste.....	6
IJJ – Ecole citoyenne	6
IJJ – Ecole verte.....	7
IJJ – Ecole ouverte sur le monde	8
IJJ – Ecole entrepreneuriale	9
MOYENS MIS EN OEUVRE.....	10
Pour faciliter la transition primaire-secondaire	10
Pour aider les élèves en difficulté et organiser le parcours en trois ans dans le premier degré.....	11
Pour orienter les élèves du premier degré	12
Pour assurer la continuité des études d'un niveau à l'autre.....	13
Pour assurer l'intégration, l'inclusion et la prise en charge des élèves à besoins spécifiques	13
Pour favoriser la réussite et l'accrochage scolaires	15
Pour aider à la construction du projet professionnel des élèves du deuxième degré.....	15
Pour aider à la construction du projet professionnel des élèves du troisième degré	15
Pour organiser les stages en entreprise	16
Pour intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC's)	16
Pour l'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé, à l'art, au sport	18
Pour entretenir et améliorer la collaboration école-famille	18
Aménagements spécifiques de l'horaire.....	19
Organisation d'activités pédagogiques extérieures	19
Gestion des frais scolaires	20
PROCEDURES D'EVALUATION	21
Dispositions particulières à l'Institut Jean Jaurès.....	21

Aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement technique de qualification et professionnel ..	22
Lexique des acronymes	22
Plan de formation des enseignants 2021-2024.....	23

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

En 1981, l'Institut provincial d'Enseignement secondaire économique et général de Charleroi (IPESEG) est créé à partir de quatre entités de l'enseignement provincial. Cet institut deviendra l'Institut Jean Jaurès en 1984, lors de son installation dans le bâtiment qu'il occupe actuellement.

Ce bâtiment aéré et spacieux, constitué de deux grandes ailes sur trois niveaux, comprend les locaux de cours, les laboratoires de sciences, d'informatique, de langues, de photographie et d'audiovisuel, les ateliers d'art et de sérigraphie, les sanitaires, les salles de gymnastique, de sport ballons et de musculation avec vestiaires, les locaux techniques et de service, un double réfectoire avec mess, deux salles des professeurs, les bureaux des éducateurs et le quartier administratif. Un local est dédié à l'accueil des élèves en intégration.

L'école est implantée sur le territoire communal de Charleroi, à l'écart du centre-ville, à côté de Dampremy et de Lodelinsart. Proche des transports en commun (bus et métro), l'école bénéficie de grands espaces : le bâtiment est entouré de zones de verdure. Le site, bien sécurisé, est équipé d'une grande cour de récréation et d'un parking suffisant pour le personnel. Depuis 2021, l'îlot central du parking accueille une forêt urbaine (décrite plus loin dans ce document). Le quartier dans lequel l'école est implantée (Charleroi-Nord) est à densité de population élevée.

L'établissement relève de l'enseignement officiel neutre subventionné et dépend du pouvoir organisateur de la Province de Hainaut, dont il met en œuvre les projets éducatif et pédagogique.

L'établissement assure le libre choix des parents, pour les élèves mineurs, entre les cours de religion d'un des cultes reconnus, le cours de morale non confessionnelle et une seconde période de philosophie et citoyenneté.

L'IJJ organise les 4 filières de l'enseignement secondaire ordinaire : général (« sciences économiques » et « sciences sociales »), technique de transition (« éducation physique », « informatique » et « audio-visuel »), technique de qualification (« technicien en infographie », « technicien de bureau », « technicien en

comptabilité ») et professionnel (« assistant aux métiers de la publicité », « auxiliaire administratif et d'accueil »).

L'établissement propose également une 7^e année professionnelle, « compléments en techniques publicitaires », pour les élèves issus de la section « assistant aux métiers de la publicité » et une 7^e professionnelle commune pour les élèves qui, ayant réussi une 6^e professionnelle, souhaitent obtenir le CESS.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'IJJ projette d'ouvrir deux sections : un 3^{ème} degré général math-sciences et une option technique de transition « arts graphiques ».

Depuis 2003, l'école développe un enseignement en immersion linguistique : plusieurs cours sont dispensés en anglais, ce qui permet aux élèves d'acquérir des compétences communicationnelles dans cette langue. La section d'immersion s'étend de la 1^e à la 6^e année. Il est prévu que l'immersion connaisse un développement important dans les années qui viennent grâce à :

- L'arrivée prochaine d'élèves ayant suivi l'enseignement primaire en immersion dans une école voisine du même réseau
- L'ouverture de l'immersion à d'autres sections que les sciences sociales.

Les élèves bénéficient également d'un appui pédagogique supplémentaire grâce à l'exploitation de la plateforme eCampus, qui a connu un développement important ces derniers mois et qui est appelée à devenir un outil pédagogique complémentaire aux méthodes d'enseignement traditionnelles.

L'IJJ est un établissement pionnier en matière d'intégration. En effet, depuis plus de 15 ans, l'école collabore avec différents établissements d'enseignement spécialisé dont le Centre Arthur Regniers de Bienne-lez-Happart et l'Ecole clinique de Montignies-sur-Sambre. L'IJJ accueille en son sein des élèves issus de ces établissements en intégration dans l'enseignement ordinaire. L'IJJ entend bien conserver la structure d'accueil développée et son attractivité dans ce domaine avec la mise en place annoncée des pôles territoriaux.

L'IJJ est une école coopérante CEFA : elle accueille deux sections du CEFA de l'Institut d'Enseignement Technique Secondaire de Charleroi.

L'établissement bénéficie des moyens de l'encadrement différencié de classe 5 en 2021-2022.

Le plan de pilotage de l'IJJ a été contractualisé le 26 avril 2021 pour une mise en œuvre au 1^{er} septembre 2021.

L'IJJ se veut une école où il fait bon vivre et travailler, pour tous, dans le respect des différences et des spécificités de chacun. A l'IJJ, l'élève n'est pas un numéro mais un individu pris dans sa globalité et son unicité.

Depuis 2012, L'IJJ a renforcé les mesures pour lutter efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires. L'établissement s'est ainsi inscrit dans une dynamique qui fait de la remédiation et de la différenciation un état d'esprit quotidien qui mise beaucoup sur la motivation des élèves en offrant des activités pédagogiques pertinentes, qui permettent le développement des compétences. Il s'appuie également sur les technologies de l'information et de la communication, incontournables dans notre société et sources de motivation pour les élèves.

Dans le cadre de ce projet-pilote et afin d'en atteindre les objectifs, depuis le 1^{er} septembre 2013, l'établissement est une école « P45 ». Les périodes de cours durent 45 minutes et les 5 minutes gagnées à chaque période sont reportées le jeudi après-midi pour faire place en priorité à des activités de remédiation, mais également à des événements culturels et sportifs, à des ateliers artistiques, de bien-être et de développement personnel.

Divers projets de l'école trouvent leur réalisation dans cette plage horaire du jeudi après-midi, où chaque élève suit un programme d'activités personnalisé. Le jeudi après-midi peut aussi être un moment privilégié pour organiser des réunions pédagogiques entre enseignants.

NOS VALEURS ET NOS MISSIONS

Au cœur des valeurs de l'établissement, on trouve la question du développement durable. Prise dans une large acception, la question du développement durable englobe l'humanisme, l'inclusion, la citoyenneté, l'écologie, l'ouverture sur le monde. Elle intègre aussi l'entrepreneuriat si celui-ci vise à atteindre ses objectifs.

IJJ – Ecole inclusive et humaniste

Par sa réputation liée à l'accueil d'élèves en intégration, l'IJJ est devenue une école d'accueil pour différents types d'élèves à besoins spécifiques. La différenciation, le suivi individuel, la gestion du plan individuel d'apprentissage et la mise en œuvre des aménagements raisonnables constituent les clés de voûte de cette attention portée à l'élève en difficulté d'apprentissage.

De cette réalité en naît une autre : l'Institut Jean Jaurès mise sur l'équité et respecte chacun dans sa spécificité et sa diversité. C'est une école :

- centrée sur les élèves, qui leur donne les moyens de penser par eux-mêmes, en développant leur esprit critique pour trouver leur place dans la société.
- qui développe l'estime de soi et la confiance en soi des élèves pour qu'ils s'épanouissent et s'émancipent.
- ouverte, progressiste et tolérante appliquant les principes de la libre pensée, du pluralisme et de la neutralité.

IJJ – Ecole citoyenne

L'éducation à la citoyenneté fait partie de nos priorités. Nous pensons qu'il est essentiel de donner aux élèves la possibilité de comprendre la société et les principes démocratiques, notamment par les cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. En début d'année, l'organisation d'élection des délégués de classe permet aux élèves de participer activement à la construction et à l'amélioration de leur école. Ceux-ci sont impliqués dans le conseil de participation. Ils y vivent la démocratie et s'exercent à la prise de responsabilités réelles. Les élèves qui souhaitent se mobiliser davantage peuvent participer à une Assemblée des Jeunes

(AJ), organisée par le Conseil Provincial. Elle encourage la réflexion, les initiatives, les prises de décision ainsi que l'exercice au débat démocratique.

D'autre part, l'école organise de nombreux ateliers touchant aux thématiques telles que la sensibilisation au handicap, la citoyenneté européenne, le devoir de mémoire, la prévention des assuétudes. Elle met en place des projets qui visent à prendre une position active en tant que citoyen responsable et solidaire au sein de notre société.

En 2019, l'IJJ est devenue 'European Parliament Ambassador School' (EPAS). Ce projet de partenariat entre le Parlement et les écoles secondaires a été créé dans le but de conscientiser les élèves à la dimension européenne.

L'IJJ adhère au projet de médiation par les pairs, qui s'inscrit dans le contrat d'objectifs de l'établissement. Des élèves formés et extérieurs aux litiges interviennent auprès de ceux qui se disputent et/ou sont victimes de violence afin de leur proposer de trouver ensemble une alternative au conflit. Ce projet, en cours de mise en oeuvre, apportera une aide à l'équipe éducative. En effet, la médiation par les pairs semble être une réponse efficace aux incivilités et aux petites violences quotidiennes.

L'IJJ lutte également contre les assuétudes. Ces quatre dernières années, l'école a mis en place un soutien et un suivi aux élèves qui souhaitent arrêter de fumer. Des séances d'information sur le tabagisme, l'alcool et le cannabis ainsi que des rencontres avec un tabacologue et/ou spécialiste de l'addiction aux drogues douces sont organisées. Une référente a été engagée à mi-temps dans le cadre de ce programme.

IJJ – Ecole verte

L'établissement s'inscrit depuis mai 2013 dans le projet Agenda 21, devenu « école durable », qui a pour objectif la mise en oeuvre d'activités de sensibilisation au développement durable. Déjà labellisé "une planète" en 2015, l'établissement a reçu une deuxième planète en 2018 et le label « école durable » en 2019.

Voici les projets réalisés, en cours ou à venir :

- culture de plantes potagères, réalisation de semis et repiquages,

- création d'un arboretum dans le parc de l'école ;
- ventes de fruits et de smoothies lors des récréations ;
- sensibilisation au tri des déchets ;
- amélioration du cadre de vie (projet de mise en couleur et de décoration par les élèves de différentes sections de l'établissement) ;
- sensibilisation au problème de l'eau potable ;
- semaine de l'alimentation durable ;
- aménagement d'un hôtel à insectes dans le parc de l'école (géré par des élèves) ;
- aménagements d'une forêt urbaine sur l'îlot du parking de l'école ;
- mise sur pied d'une green team, une équipe d'élèves actifs dans la promotion du développement durable dans les gestes du quotidien à l'école.

L'IJJ s'inscrit dans le projet Proxial de la Province de Hainaut. Ce projet vise à encourager une réflexion sur l'alimentation saine, durable et de proximité. Depuis 2018, une semaine "nutrition" est organisée par les élèves de la section éducation physique. Diverses activités sont programmées en partenariat avec le mess.

IJJ – Ecole ouverte sur le monde

L'IJJ vise à ouvrir l'esprit de ses élèves vers le monde extérieur afin qu'ils puissent devenir les citoyens de demain. En effet, de nombreuses sorties à caractère culturel et pédagogique sont organisées chaque année (voir détail plus loin).

L'école offre aux adultes de demain l'occasion de voyager afin de rencontrer d'autres cultures, de visiter d'autres lieux, de se souvenir. Par exemple, les élèves du 3^{ème} degré participent à des voyages dans le but de perpétuer la mémoire de la Shoah.

Des visites d'entreprises permettent également de rencontrer le monde du travail dans le cadre de l'approche orientante.

De plus, les élèves sont encouragés à participer à des compétitions organisées dans la région ainsi qu'à aider dans l'élaboration de certaines.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, l'IJJ est partie prenante des projets européens Erasmus + et e-Twinning. Le projet Erasmus + permet à des élèves de 6^{ème} année

de l'enseignement qualifiant de prêter leur stage à l'étranger. Le projet e-Twinning met notre établissement en relation avec des écoles secondaires européennes pour partager des projets. Les élèves de la section immersion sont impliqués dans le projet e-Twinning.

La persévérance et la découverte dans un monde en perpétuelle évolution sont des objectifs précieux sur lesquels l'IJJ porte une attention particulière.

IJJ – Ecole entrepreneuriale

Une école centrée sur l'avenir professionnel des élèves, qui leur donne les moyens d'entreprendre, de lancer des initiatives concrètes, des objectifs à atteindre en développant les compétences entrepreneuriales : créativité, persévérance, respect des engagements, efficacité, qualité et planification.

Le projet entrepreneurial de l'IJJ est soutenu par la Région Wallonne par le biais de structures comme les « mini-entreprises », les rencontres entrepreneuriales et la Sowalfin.

L'élève sera amené à s'engager dans un projet collectif visant à atteindre une carrière indépendante en adéquation avec sa génération en constante évolution et à s'investir dans l'école afin de la valoriser.

Depuis septembre 2015, les élèves sont amenés à se former avec l'aide des professeurs considérés comme « coach » et à prendre conscience des enjeux, des démarches administratives et des risques encourus dans la création d'une entreprise.

MOYENS MIS EN OEUVRE

Outre les projets décrits dans la présentation de l'établissement et dans les valeurs et missions, voici le plan d'action développé par l'IJJ pour atteindre les missions prioritaires et les missions spécifiques du système éducatif.

Pour faciliter la transition primaire-secondaire

- Chaque année, la présentation de l'établissement est proposée aux élèves de 6^e primaire des écoles fondamentales proches.
- Des rencontres avec les directions et les enseignants du dernier cycle du primaire sont organisées pour améliorer le continuum pédagogique et partager les expériences.
- La première semaine de septembre est systématiquement consacrée à l'accueil des nouveaux élèves : prise de contact avec l'équipe éducative, explication des règles de travail et de vie au sein de l'établissement, visite des alentours de l'établissement.
- Des tests à visée diagnostique sont mis en œuvre pour asseoir les nouveaux apprentissages sur les acquis réels des élèves et permettre la différenciation.
- Les enseignants sont sensibilisés et formés aux pédagogies actives, interactives et différenciées grâce auxquelles les élèves sont dans un environnement plus sécurisant et plus conforme à leurs besoins.
- Dans la mesure du possible, les élèves du premier degré sont encadrés par des enseignants principalement attachés à ce degré et qui en maîtrisent les spécificités.
- Les élèves du premier degré ont cours dans une partie du bâtiment qui leur est majoritairement réservée.
- En début d'année scolaire, les élèves de première année participent à une « mise au vert », à savoir une marche qui amène élèves et enseignants à mieux se connaître et qui permet aux élèves de découvrir flore et faune locales.

Pour aider les élèves en difficulté et organiser le parcours en trois ans dans le premier degré

Tous les élèves rencontrant des difficultés sont pris en charge dans des cours de rattrapage, de soutien, de remédiation ; ils peuvent également fréquenter, si elle est organisée, une école de devoirs encadrée par des professeurs de l'établissement. La fréquentation de ces opportunités est proposée à l'élève par un professeur ou par le conseil de classe.

Une équipe de coachs pédagogiques internes, coordonnée par une psychopédagogue, a pour mission d'apporter une aide individuelle aux élèves en difficulté, que ce soit en termes de compréhension de matière, de méthodologie ou d'accrochage scolaire. Cette équipe tient compte, avant tout, des éventuels troubles de l'apprentissage que présentent les élèves en difficulté.

Les élèves qui présentent de grosses difficultés dans la maîtrise de la langue française peuvent bénéficier de cours de français langue étrangère (FLE), le jeudi après-midi.

Après chaque conseil de classe, les élèves reçoivent des informations leur permettant de savoir où ils en sont et les progrès qu'ils doivent accomplir, tant dans les compétences disciplinaires que dans les compétences de savoir-être et les démarches méthodologiques ; des pistes pour les y aider sont également fournies.

A l'issue de la première année commune, les parents des élèves en difficulté se voient proposer un plan individuel d'apprentissage (PIA), outil méthodologique visant à prendre en compte les difficultés d'apprentissage et les besoins spécifiques et s'appuyant sur les forces et qualités de l'élève. Il peut être ajusté à tout moment par le conseil de classe. Un référent PIA est chargé de coordonner les différentes démarches.

Les élèves qui, au terme des deux années du premier degré, ne maîtrisent pas les compétences des Socles, reçoivent un enseignement leur permettant de combler

leurs lacunes et de remédier à leurs difficultés dans une année supplémentaire. On s'y attache à préparer (à l'aide d'un PIA) les élèves à la réussite du CE1D (épreuve externe certifiant la réussite du premier degré).

Les élèves du premier degré différencié (1D/2D) qui réussissent le CEB (Certificat d'études de base) sont orientés (avec un PIA) en première année commune au terme de la 1D et vers la 2ème année supplémentaire au terme de la 2D.

Ceci permet un suivi plus spécifique à partir des besoins des élèves et une réflexion sur le projet professionnel des élèves.

Pour orienter les élèves du premier degré

Le dossier pédagogique individuel de l'élève : tout jeune intégrant le premier degré se verra pris en charge dans le cadre de l'élaboration de cette carte d'identité pédagogique. Une anamnèse sera effectuée pour chacun, ainsi que différents testings. Le but de la démarche est de pouvoir aider l'élève à effectuer les choix pertinents pour sa scolarité, mais également d'aider les enseignants à mettre en place les stratégies opportunes.

Les élèves sont orientés conformément au projet professionnel qu'ils construisent durant leur parcours dans le premier degré (via la pédagogie du projet, du chef-d'œuvre), dans le cadre d'ateliers spécifiques ou dans le cadre habituel de la classe.

Différents intervenants sont présents sur le terrain afin d'intervenir, en tant que personnes neutres, pour aider les élèves à éveiller leurs pleines capacités. Le coach aura aussi pour mission de présenter différentes professions aux élèves et ainsi des les aider à affiner leurs choix de carrière.

Afin de favoriser l'approche orientante, les élèves du premier degré participent à des séances de sensibilisation aux formations techniques organisées dans l'enseignement secondaire.

Ils sont également orientés en tenant compte des rapports de compétences (rédigés au terme de chaque période) basés sur leurs acquis, leurs forces, leurs faiblesses.

Pour assurer la continuité des études d'un niveau à l'autre

Dans le cadre des pratiques collaboratives, les enseignants sont amenés à se rencontrer afin de réfléchir et d'assurer la continuité des études d'un niveau à l'autre. Les rencontres se font de manière à ce que les enseignants puissent collaborer au niveau horizontal (enseignants d'un cours à des classes parallèles) et au niveau vertical (enseignants d'un cours à des niveaux différents). Lors de ces rencontres, les enseignants partagent leurs pratiques et ajustent leurs planifications de matières de sorte que les élèves soient préparés aux apprentissages de l'année ultérieure.

Pour assurer l'intégration, l'inclusion et la prise en charge des élèves à besoins spécifiques

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans le cadre d'un protocole d'intégration au sein de l'établissement sont accueillis pour un premier entretien avec la Direction et invités à visiter l'établissement et ses infrastructures.

En accord avec l'élève à besoins spécifiques et ses parents, et lors d'un entretien personnalisé, un protocole d'intégration est rédigé par tous les acteurs concernés et révisé régulièrement en fonction des progrès et besoins constatés par l'équipe éducative.

A plusieurs reprises en cours d'année, des réunions sont organisées entre les différents intervenants (directions - enseignants - parents - éducateurs spécialisés - équipe de soins) afin de faire le point sur la situation de chaque élève

Des accompagnateurs spécialisés sont détachés sur l'établissement pour l'aide individualisée aux élèves à besoins spécifiques.

Les supports de cours et les évaluations sont adaptés aux besoins de chaque élève dans une logique de pédagogie différenciée et suite à une identification précise des difficultés.

Une réunion entre professeurs d'intégration et professeurs de l'IJJ se tient régulièrement pour une collaboration permanente.

L'établissement est équipé de matériel spécifique : ascenseur, salle de soins, toilettes adaptées, rampes d'accès, portes automatiques, lève-personne.

Les coordinateurs de l'enseignement spécialisé et les élèves en intégration bénéficient d'un local qui leur est exclusivement destiné pour les heures d'étude et le temps de midi. Dans ce local, il y a toujours au moins un coordinateur de l'enseignement spécialisé présent pour accueillir les élèves de l'intégration et les encadrer dans le travail scolaire.

Les élèves de l'établissement sont sensibilisés au handicap via deux après-midis « Prends ma place, prends mon handicap ».

Par ailleurs, l'IJJ accueille, en dehors du processus d'intégration, des élèves à besoins spécifiques (p.e. autiste asperger).

L'expérience vécue jusqu'à présent nous amène à agir et à réagir très vite aux besoins spécifiques de chacun de nos élèves en matière :

- d'accessibilité et d'infrastructure
- de flexibilité des horaires
- de soins
- de rattrapages, remédiations et de stages
- de transports scolaires
- - ...

Pionnier dans ce domaine également au niveau de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Institut Jean Jaurès a permis à une élève à mobilité réduite d'emmener son chien d'assistance à l'école.

Depuis le 1er septembre 2019, un poste de référent « aménagements raisonnables » a été créé par la Province de Hainaut pour soutenir l'école dans la mission de mise en œuvre et le suivi des protocoles d'aménagements raisonnables.

Pour favoriser la réussite et l'accrochage scolaires

Le projet P45, brièvement décrit dans la présentation de l'établissement, a pour objectif prioritaire de permettre aux élèves de participer à des activités de remédiation dans les différentes matières de leur horaire.

Depuis la mise en place du P45, de nombreux ateliers touchant la problématique de l'accrochage scolaire ont été organisés. Globalement, on peut considérer que le P45 a un impact sur l'accrochage scolaire par la nature même de l'ensemble des activités organisées : remédiation, ateliers d'orientation, de bien-être, de cohésion sociale, de lutte contre les discriminations, les violences et les assuétudes. Le P45 est aussi le moment privilégié des coachs pour intervenir auprès des élèves en individuel ou en petits groupes. On peut donc distinguer, dans les activités menées en P45, celles qui ont directement pour objectif d'anticiper un risque de décrochage scolaire (coaching individualisé) et les ateliers qui visent un objectif dont l'accrochage scolaire est un corollaire important. Ainsi, un élève qui participe à une activité sportive, un atelier de jeux de société ou un atelier d'activité lié à un de ses centres d'intérêts augmente son intérêt pour l'école. Une remédiation, si elle permet à l'élève de surmonter ses difficultés, peut atténuer, voire anéantir, le risque de décrochage scolaire.

Pour aider à la construction du projet professionnel des élèves du deuxième degré

L'établissement a la possibilité d'organiser des stages de type 1 (observation et initiation).

Pour aider à la construction du projet professionnel des élèves du troisième degré

- Les élèves des sections informatique et infographie sont mis en relation avec le centre Technofutur dans le but de poursuivre leur réflexion sur les métiers de l'informatique.
- Tous les ans, les élèves de la section arts appliqués participent à la création du stand représentant l'établissement au salon du SIEP. Les élèves y tiennent une permanence pendant la durée du salon et y animent des ateliers.

- Les élèves des filières générales et de technique de transition assistent à des conférences à l'Université de MONS dans le cadre du « Printemps des Sciences ».
- Les enseignants accompagnent les élèves à des classes ouvertes dans l'enseignement supérieur.
- En fonction des disponibilités des entreprises, des stages de type 2 (pratique accompagnée) ou de type 3 (pratique en responsabilité) peuvent être organisés.
- Différentes structures de l'enseignement supérieur viennent présenter leur établissement et les études qu'elles organisent aux élèves de 6^{ème} et de 7^{ème} années.
- Les projets entrepreneuriaux et les rencontres avec les entrepreneurs sont organisés chaque année.
- L'IJJ répond favorablement aux sollicitations de son environnement culturel lorsqu'il s'agit d'investir nos sections dans la participation à un projet : par exemple, la prise de son et d'image du Concours Charlier (concours de piano), la production de l'affiche et le photoreportage du Clap d'or...

Pour organiser les stages en entreprise

- Afin de développer leur autonomie, les élèves du troisième degré de l'enseignement professionnel (5^e, 6^e et 7^e années) et du troisième degré technique doivent eux-mêmes prendre contact avec des lieux de stage et prêter un stage pour parfaire leur formation professionnelle. Dans ces sections, certaines compétences liées au profil de formation sont acquises lors du stage en entreprise.
- Les élèves de la section éducation physique effectuent chaque année, en alternance sur les deux années du degré, un stage de ski et un stage en centre Adeps.
- Un stage orientant peut être prévu pour les élèves de 6^e de l'enseignement général.

Pour intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC's)

Gérée par l'équipe « campus numérique » de la DGEH, la plateforme eCampus offre de multiples outils NTIC aux enseignants et aux élèves (Pour chaque élève de l'école, il est créé un identifiant et un mot de passe à la plateforme). Outre une boîte de courrier électronique, des valves numériques et un espace de stockage en ligne des données, la plateforme eCampus offre deux outils orientés e-learning :

- La plate-forme moodle. Principalement utilisée dans l'enseignement supérieur, cette plateforme est utilisée par certains enseignants du secondaire pour la diffusion de supports pédagogiques, la communication avec les élèves et la diffusion d'exercices.

- L'outil TEAMS d'office 365, qui a pris son envol avec la crise du Covid-19 et la suspension des cours. Chaque classe de l'école existe dans teams : chaque enseignant a accès aux classes dont il a la charge et chaque élève a accès à sa classe. Les enseignants peuvent transmettre du contenu, du travail et des évaluations aux élèves, et communiquer avec eux par différents moyens : « chat », communication vocale, visio-conférence.

Equipements spécifiques :

Chaque enseignant dispose d'un pc connecté à internet dans sa classe. Cet outil de travail permet à l'enseignant d'utiliser la plate-forme ISIS pour la prise des présences et l'encodage des cotes, mais également d'utiliser Internet pour diffuser du son, de l'image et de la vidéo pédagogique en classe.

Le wifi est accessible dans tous les locaux de cours de l'établissement : la connectivité des élèves dans un but pédagogique est prévue.

L'établissement dispose de cyberclasses permettant aux élèves de découvrir et d'apprendre l'utilisation des outils informatiques.

Les élèves ont à leur disposition un matériel actuel et de qualité : imprimantes laser couleur, scanners et imprimante 3D, ploters d'impression A0 pour les infographies, stations de travail full multimédia pour les secrétaires et les « auxiliaires administratifs et d'accueil ». Les élèves du secteur « Arts appliqués » et « audiovisuel » disposent de stations de montage en temps réel, de logiciels professionnels, de matériel photographique de pointe, etc.

Un laboratoire de langues ultra-moderne est mis à la disposition des professeurs de langues et de leurs classes.

L'école souhaite instaurer les conditions optimales à l'utilisation d'un ordinateur portable et d'une tablette pour certains élèves en classe afin de pallier ou compenser certaines difficultés (dyslexie, dysgraphie, etc.).

Plusieurs classes sont équipées de tableaux interactifs et l'école dispose d'écrans interactifs mobiles.

Pour l'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé, à l'art, au sport

Outre les différentes actions déjà évoquées dans d'autres parties de ce document sur ces sujets, il faut ajouter que dans le cadre du P45 principalement, de nombreux ateliers touchant ces thématiques (sensibilisation au handicap – voir ci-dessous, à l'alimentation saine, à la citoyenneté européenne, au devoir de mémoires, sont organisés. Il peut s'agir d'ateliers élaborés en interne par des enseignants comme d'ateliers encadrés par des organismes extérieurs experts dans ces thématiques (Hainaut Sports, Observatoire de la Santé du Hainaut, E-pass,...).

Ecole en intégration depuis de nombreuses années, l'IJJ veut sensibiliser ses élèves à la vie et aux difficultés des élèves en situation de handicap en organisant, chaque année, une demi-journée de découverte des handi-sports. Cette demi-journée est encadrée par des spécialistes du monde de la personne handicapée et par des personnes à mobilité réduite qui font découvrir les défis de leur quotidien à travers des jeux au cours desquels des élèves valides prennent la place d'élèves en situation de handicap. Par la suite, les élèves vivent une sensibilisation au quotidien des défis de la personne en situation de handicap en côtoyant ces personnes en classe.

Pour entretenir et améliorer la collaboration école-famille

- L'association de parents de l'IJJ collabore avec l'établissement, pour débattre de différents sujets, et avec l'Amicale de l'IJJ pour organiser des activités qui encouragent le lien entre l'école et les familles des élèves.

- Certains parents interviennent en P45 dans le cadre de l'organisation d'ateliers dont le sujet est lié à leur expertise professionnelle (ex : atelier d'art floral, atelier d'informatique à l'attention des élèves de cette section...).
- La journée « Portes Ouvertes » invite les parents d'élèves et de futurs élèves à découvrir le travail réalisé en classe et les activités de l'établissement.
- Le souper des Rhétos rassemble professeurs, élèves et les familles dans une ambiance décontractée.
- L'établissement utilise les technologies de l'information et de la communication pour garder le contact avec les parents et les impliquer dans la vie de l'école et la scolarité de leurs enfants.

Aménagements spécifiques de l'horaire

Le P45 a déjà été évoqué dans la présentation de l'établissement et comme outil servant à la mise en œuvre de moyens visant différents objectifs.

Initié en 2013, le P45 est né du besoin de libérer du temps dans le cursus scolaire pour organiser des activités dont la nécessité s'était fait sentir au terme d'une analyse de la situation scolaire de nos élèves. Entre taux d'échec, décrochage scolaire et mal-être à l'école, l'organisation d'activités pédagogiques alternatives s'est révélé être une solution intéressante.

En priorité consacré à la remédiation, le P45 propose des ateliers et des activités diversifiées pour permettre aux élèves d'évoluer et de s'épanouir. Le P45 peut aussi aider à rattraper les cours suspendus, par exemple à cause de congés. Il permet aussi l'organisation d'activités extrascolaires liées aux apprentissages sans perturber les cours (théâtre, sports en infrastructures spécifiques...).

Organisation d'activités pédagogiques extérieures

De nombreuses visites culturelles et d'ateliers de lecture sont organisés. Depuis 3 ans, une collaboration avec le BPS22 de Charleroi permet à des élèves de participer à des ateliers culturels. Ces ateliers sont organisés très régulièrement et un grand nombre d'élèves peut donc y participer.

Gestion des frais scolaires

En début d'année, les parents reçoivent un courrier estimant les frais scolaires qui seront exigés au cours de l'année. Depuis l'année scolaire 2019, les parents d'élèves paient un montant globalisé pour les photocopies. Ce montant varie de 20 à 75 € en fonction de la classe/section.

Le budget de l'encadrement différencié permet d'offrir certaines activités culturelles ou sportives aux élèves. Depuis l'année scolaire 2020-2021, le budget de l'encadrement différencié peut permettre d'offrir les manuels scolaires aux élèves de 1ère et de 2ème année.

L'Amicale des professeurs a pour objectif de venir en aide aux élèves en difficulté financière : grâce aux cotisations et aux activités organisées, l'Amicale peut payer les photocopies, les livres et les excursions des élèves qui ont demandé et justifié une aide financière.

Le souper des Rhétos permet aux élèves participants de diminuer le montant de leur participation à leur voyage de fin d'études.

Des activités sont également organisées par les professeurs et les élèves participants pour diminuer le cout des voyages scolaires et du stage des élèves en éducation physique.

PROCEDURES D'ÉVALUATION

Les procédures d'évaluation sont en conformité avec le règlement des études de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisé par la Province de Hainaut.

Dispositions particulières à l'Institut Jean Jaurès

Constitution de la cote périodique du bulletin

La cote périodique est ventilée comme suit : 40% pour le travail journalier et 60% pour les bilans.

Au premier degré

La seconde session est organisée les premier et deuxième jours ouvrables de septembre.

Le Conseil de classe peut imposer un examen de seconde session à l'élève n'ayant pas atteint 50% des points tant pour le travail de l'année que pour les examens.

Durant l'année scolaire, une suspension de cours ou un aménagement d'horaire peut être prévu afin d'organiser les bilans.

Aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement général et technique de transition

Pour les cours ne faisant pas l'objet d'un examen, à l'issue de la troisième période, la Direction peut imposer une épreuve en juin :

- soit pour un cours dont le pourcentage total des cotes du bulletin est inférieur à 50% ;
- soit pour un cours pour lequel une cote n'a pas pu être attribuée, au minimum à une période du bulletin.

La seconde session est organisée les premier et deuxième jours ouvrables de septembre.

Le conseil de classe peut imposer un examen de seconde session à l'élève n'ayant pas atteint 50% des points tant pour le travail de l'année que pour les examens.

Des examens ou parties d'examen peuvent être organisés en dehors de la période d'examens.

Durant l'année scolaire, une suspension de cours ou un aménagement d'horaire peut être prévu afin d'organiser des bilans.

Aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement technique de qualification et professionnel

Les dispositions en vigueur aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement général et technique de transition et explicitées ci-dessus sont d'application pour les deuxième et troisième degrés de l'enseignement technique de qualification et professionnel.

La maîtrise de certaines compétences peut être vérifiée par le biais d'un EAC.

Durant l'année scolaire, une suspension de cours ou un aménagement de l'horaire peut être prévu afin d'organiser les bilans ainsi que les différentes épreuves relatives à l'OBG et à leur évaluation.

Lexique des acronymes

CEFA : Centre de formation en alternance

CESS : Certificat d'enseignement secondaire supérieur

DGEH : Direction générale des Enseignement du Hainaut

EAC : Ensemble articulé de compétences.

OBG : Option de base groupée

PIA : Plan individuel d'apprentissage.

Plan de formation des enseignants 2021-2024

Dans le cadre du contrat d'objectifs, le plan triennal de formation 2021-2024 est élaboré et planifié en fonction des besoins liés aux actions choisies. Cette planification est toutefois dépendante de l'agenda de CAPP-Hainaut et des organismes de formation externes en termes de thématiques de formations proposées. En outre, si la question du numérique n'apparaît pas dans les objectifs stratégiques, l'actualité et les nouveaux enjeux de numérisation des pratiques pédagogiques va certainement nous conduire à la priorisation des formations liées à cette thématique durant l'année scolaire 2021-2022. La crise que nous connaissons est le lit d'une évolution dans l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques : il s'agit de pérenniser les acquis de cette crise et de les intégrer dans l'enseignement en présentiel : cet enjeu vaut bien qu'on y consacre des formations : ce sera notre focus pour 2021-2022. Dans le cadre du plan de pilotage :

1ère priorité (2022-2023), pour les enseignants du 1er degré : la pédagogie par projets

1ère priorité (2022-2023), pour l'ensemble des enseignants : la différenciation pédagogique

1ère priorité (2022-2023), pour les éducateurs : questionnement sur le système de sanctions. Cette demande de formation a déjà été formulée à l'attention de CAPP-Hainaut.

2ème priorité (2023-2024), pour les membres du personnel en charge des missions de coaching et les enseignants du 1er degré : le coaching de motivation

2ème priorité (2023-2024), pour les enseignants intéressés : la médiation par les pairs et les outils de la cellule SAVE.